

**Marché 1491-25**  
**Marché public de prestation d'assurance**

**Question 7 : 1. Pourriez-vous nous donner plus d'informations concernant vos transports publics et scolaires ? Car ces informations ne figurent pas sur le Questionnaire des éléments techniques.**

- Nous pouvons voir sur votre site internet que "Transport Moreau 36" est en charge de votre unique bus. Cette information est-elle à jour ? De plus, cette compagnie est-elle assurée de son côté ?

L'information est bien à jour, le marché en cours prendra fin au 31/12/2026. Je vous confirme que la compagnie TRANSPORT MOREAU est bien assurée de son côté.

- Toujours sur votre site internet, si nous comprenons bien, le Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire (SITS) des Deux Vallées est en charge des transports scolaires. Est-il assuré de son côté ?

Le transport scolaire n'est pas organisé par la Ville d'Amboise mais je vous confirme que le SITS est assuré de son côté.

**Question 8 : Nous n'avons pas non plus d'informations concernant la distribution d'eau et le traitement des eaux usées. Pourriez-vous nous en dire plus ? Notamment, y a-t-il des conduites d'eau pour l'approvisionnement en eau ou l'évacuation des eaux usées ?**

La compétence distribution d'eau et traitement des eaux usées relève de la Communauté de Communes du Val d'Amboise et non de la Ville d'Amboise.

**Question 9 : De même pour la distribution de gaz et d'électricité ?**

Pour l'électricité, nous avons affaire à ENEDIS et au SIEIL suivant les prestations réparties par convention entre le fournisseur et le syndicat.

Les ouvertures de compteur (création d'une nouvelle ligne à fournir en électricité) sont vues avec ENEDIS.

Les modifications de réseaux (dissimulation, extensions) sont traitées avec le SIEIL.

Pour le Gaz, compétence GRDF.

**Question 10 : Enfin, merci de bien vouloir nous indiquer le nombre de maternelles/écoles/lycées que vous avez ainsi que le nombre moyen d'enfants reçus annuellement pour chaque.**

Pour ce qui est des écoles : nous en avons 10 : 5 écoles maternelles (344 élèves) et 5 écoles élémentaires (648 élèves). Les lycées ne relèvent pas des compétences de la Ville.